



Région Centre

Le Président,

**Communication du Président du Conseil Régional
à l'Assemblée plénière**

Réunion du 14 avril 2011

La prévention santé en action

L'adolescence est une période de fragilité, de vulnérabilité de la personne en pleine mutation biologique, psychologique et sociale. Cet âge de la vie est propice à l'inquiétude, à la dévalorisation de soi, à la prise de risque. Les difficultés liées aux problèmes économiques et sociaux, la tension d'une situation incertaine peut conduire certains au mal être.

Si le rôle de la famille reste primordial, dans ce qui peut contribuer aux actions de prévention, celui du milieu scolaire reste privilégié en tant que lieu de prévention.

L'information n'est pas la prévention, il est difficile de mettre en oeuvre des actions qui visent par l'éducation à la santé à la mise en situation, au développement par le jeune de compétences (estime de soi, respect de soi et des autres, capacité à s'autonomiser...) qui sont autant de facteurs de protection.

Il convient, grâce à une politique régionale de prévention-santé, d'accompagner ces adolescents et de favoriser leur bien être par la mise en place d'actions pérennes et de proximité sur le territoire du lycée, en lien avec tous les acteurs : infirmières, équipes éducatives, pairs, famille, associations, et institutions partenaires de la Région (DRAAF, Rectorat et Agence Régionale de la Santé du Centre).

Des actions sont engagées par la Région depuis plusieurs années avec des dispositifs éducatifs de prévention/santé tels que lycéens citoyens, des points station dans le Loiret, la mise à disposition de préservatifs et d'outils éducatifs comme Info Intox.

Il faut aujourd'hui développer, conformément à nos engagements, une dynamique plus large en faveur de la prévention et de la promotion de la santé centrée sur des lycéens acteurs de leur santé. Celle-ci doit se situer au niveau du territoire représenté par le lycée et s'étendre dans une approche globale à tous les volets de la prévention : conduites à risques quelles qu'elles soient (conduites addictives notamment, mais aussi santé psychologique, éducation à la sexualité, lutte contre les grossesses et les avortements en augmentation chez les mineures...) et également en faveur de l'amélioration des conditions d'hygiène de vie (bruit, environnement, sommeil...) et l'alimentation.

I - LES PREMIERS FONDEMENTS D'UNE POLITIQUE REGIONALE DE PREVENTION

Un certain nombre d'actions de prévention sont déjà menées dans le cadre de partenariats existants.

La Région souhaite les développer et les compléter par de nouveaux axes, pour structurer une politique régionale de prévention en faveur des lycéens.

1 - L'aide au Service d'aide pédagogique à domicile (SAPAD) :

La Région soutient ce service destiné aux lycéens malades ou accidentés, scolarisés dans un établissement de l'enseignement public ou privé sous contrat, absents plus de deux semaines.

Son objectif est de maintenir le lien scolaire en assurant un service d'heures d'enseignement dispensées par des enseignants titulaires et offrant la possibilité au jeune d'accéder à ses cours par internet ou grâce à l'utilisation de logiciels de cours.

Un coordonnateur départemental est désigné par l'Inspecteur d'Académie et les heures d'enseignement sont assurées par des enseignants titulaires rémunérés en heures supplémentaires par l'Education Nationale. La Région participe aux frais de fonctionnement et d'équipement.

2 - Les points station dans les lycées et des CFA du Loiret :

Les points station répondent à un triple objectif : accueil, écoute, information et évaluation des jeunes ayant des pratiques addictives, avec ou sans produits et en situation de mal être (permanence sur site), travail en partenariat et soutien aux équipes des établissements (réunions de suivi, de concertation, d'échanges), information-sensibilisation collective des élèves des lycées.

Ce service est assuré par des psychologues de l'association pour l'écoute et l'accueil en addictologie et toxicomanies (APLEAT) dans le Loiret.

17 lycées publics et privés sous contrat, de l'éducation nationale et de l'agriculture et 6 CFA du département bénéficient d'un point station ; un point station « extérieur » complète le dispositif.

3 - Les journées d'information prévention /santé en partenariat avec le CRDP :

Ces journées thématiques sont destinées aux membres des équipes éducatives des lycées publics et des CFA.

Une problématique est identifiée à la suite d'un questionnement du public-cible et déclinée selon une double approche, sociologique et psychologique.

La dernière journée a eu lieu le 7 octobre 2010 au lycée François Villon à Beaugency. Elle a rassemblé 120 personnes autour du thème « estime de soi, adolescence et différences, une conjugaison parfois difficile ».

4 - Les Assises interdépartementales de la restauration :

La qualité de l'alimentation dans les restaurants scolaires et sa contribution à une meilleure santé font partie intégrante de l'action régionale avec la démarche Self O Centre, formalisée dans une charte.

Cette problématique a été abordée lors des assises de la restauration qui ont permis de traiter à la fois la dimension sociologique, prévention/santé, réglementaire et économique (Bio et circuits courts et de proximité en Région).

Cette année, la Région a souhaité décliner ces assises régionales de l'alimentation en assises interdépartementales afin de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux autour de la question de l'alimentation.

5 - Le dispositif Apprentis/Lycéens Citoyens :

Le dispositif Apprentis/Lycéens Citoyens permet d'accompagner depuis 2006/2007 les actions des lycées dans le cadre d'un appel à projets annuel, dans plusieurs thématiques dont celle de la prévention. Chaque année environ plus d'une trentaine de projets sont financés dont un tiers pour la prévention.

Les actions thématiques sont menées dans le cadre du projet d'établissement, le plus souvent en équipe, avec l'appui de partenariats extérieurs et l'implication des élèves.

II - VERS UN NOUVEAU PROJET REGIONAL : « LA PREVENTION SANTE EN ACTION »

Ce projet est destiné à répondre à cet enjeu majeur :

Comment promouvoir une bonne santé physique et psychologique de chaque lycéen ?

La prévention en lycée est l'affaire de tous les adultes intervenant dans le champ éducatif.

Un dispositif global dans le domaine de la prévention doit donc appréhender tous les champs et reposer sur une approche globale ouverte à tous les acteurs en lien avec les lycéens, dans le cadre d'une volonté affirmée au niveau du projet d'établissement.

Il doit s'appuyer sur une étude-diagnostic permettant de structurer les axes de la future politique régionale (cf. § 1)

L'action régionale pourrait être individualisée par lycée (cf. §2) puis se décliner en complément selon une approche thématique tenant compte de spécificités territoriales (cf. §3).

1 - Une étude diagnostic :

Lors de la Commission Permanente du 4 novembre 2010, une étude sur le comportement des jeunes des lycées publics de la Région face à leur santé a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé du Centre (ORS).

Cette étude a pour ambition d'aller au-delà de la description des pratiques des adolescents en cherchant à comprendre les comportements et les mécanismes sous-jacents et d'observer de quelle(s) façon(s) les lycéens et apprentis en lycées font face aux éventuels problèmes rencontrés. Elle devra permettre d'élaborer des axes de prévention ciblés.

L'étude est menée en coopération avec le Rectorat et la DRAAF, dans le cadre d'un partenariat avec l'ARS (agence régionale de la santé).

Elle s'effectue dans le respect d'un protocole validé sous la forme d'un questionnaire dont la mise en œuvre est prise en charge par les infirmières.

2 - Des actions ciblées en direction des lycées :

Un appel à projets en direction des lycées serait lancé selon trois axes , celui de l'alimentation, des conduites à risques et de l'environnement avec comme objectifs :

- de contribuer au développement et à la structuration des actions de prévention et de promotion de la santé déjà menées au sein des lycées ;
- de développer la qualité des projets de prévention
- d'inscrire la politique de prévention dans le cadre du projet d'établissement du lycée avec l'implication de l'ensemble des membres de la communauté éducative, en complémentarité de l'infirmière ;
- d'impliquer les élèves comme acteurs à part entière
- de développer l'intervention de partenaires extérieurs tant associatifs que relais publics de santé.

Dans ce cadre, les lycées seront invités à présenter un projet sur une période de trois années (projet cadre) avec une déclinaison annuelle des objectifs, actions prévues, outils d'évaluation envisagés, bilan d'étape et propositions d'ajustement.

Des compléments d'intervention au bénéfice des lycées seront envisagés avec d'autres partenariats, sous différentes formes : accompagnement méthodologique, aide à la recherche d'intervenants, outils d'évaluation....

Cet appel à projets fera suite à l'expérimentation mise en œuvre par 12 lycées pendant l'année scolaire en cours (2010-2011) dans le cadre du dispositif lycéens citoyens selon les axes envisagés dont l'évaluation nourrira la réflexion dans le cadre de l'élaboration du dispositif.

Une extension de cet appel à projet à titre expérimental sera menée dans les CFA à la rentrée scolaire 2011/2012.

3 - Des actions territoriales de prévention et de promotion de la santé :

Les résultats de l'étude permettront de dégager des orientations d'intervention. En effet, dès que les 3500 jeunes seront questionnés, il sera possible de présenter des résultats significatifs par zone (rurale/urbaine), par type de lycée (professionnel, général et technologique) et par type de filières.

Ces orientations permettront de définir des actions de prévention et de promotion de la santé qui pourront être communes ou différentes, selon les zones géographiques, les filières de formation ou le type d'établissement.

La mesure de l'impact des actions mises en œuvre pourra faire l'objet d'un suivi annuel qui sera présenté au terme d'une durée de trois années.

III - UN PROJET DONT LES CONDITIONS DE REUSSITE DOIVENT ETRE MESUREES :

Il est important de souligner les principaux paramètres facteurs de réussite de tout projet de prévention et promotion de la santé :

- une association des partenaires de terrain œuvrant dans le secteur de la prévention/santé (associatifs ou acteurs publics ...).

- une implication de tous les membres de la communauté éducative au sein des lycées : l'infirmière n'est pas la référente unique des actions de prévention/santé ; ces actions trouvent déjà et doivent continuer à trouver une résonance à tout moment de la journée du lycéen : en cours (par exemple en SVT ou en Prévention Sécurité Environnement), au restaurant scolaire (commissions de menus....) et pendant les temps de vie scolaire.

- un rôle actif des lycéens en tant que citoyen responsable de leur santé. Le développement de la prévention par les pairs sera favorisé, sur le principe du volontariat.

- l'intégration des actions dans le projet d'établissement sous l'impulsion du/de la proviseur/e.

- Le suivi sur site des projets de prévention santé (aide à la conduite de projet, à l'évaluation...).

- la valorisation des projets et actions de prévention dans le cadre d'une « semaine régionale » dédiée à la prévention en action dans les lycées (selon des modalités à définir).

Le rôle de la Région est d'impulser une politique globale de prévention et de promotion de la santé qui doit rester dynamique et évolutive pour mieux s'adapter aux attentes des lycées et des lycéens. Cette politique a vocation à trouver une extension qui bénéficiera à tous les jeunes : apprentis, jeunes en formation secondaire des établissements sanitaires et sociaux, étudiants...et contribuer à répondre ainsi à l'enjeu posé : « Un jeune en bonne santé est un jeune bien dans sa peau, un jeune en capacité de faire des choix ».

Je vous invite à prendre acte de cette communication qui sera suivie, lors de notre prochaine séance plénière d'une proposition de mise en œuvre de cette politique, dès la rentrée scolaire 2011-2012.

François BONNEAU